

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l'« ÉGALITÉ » sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE

Agent d'Assurances


Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRÈS DU MARCHÉ...ST-JÉRÔME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terreboune) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre formée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

ÉMILE ZOLA

On lui fait son procès sur trois lignes prudemment détachées des six colonnes de véhémentes dénonciations de l'écrivain, parues dans l'Aurore sous le titre "J'accuse."

Protestations indignées
de M. Zola

Le second procès de M. Emile Zola s'est ouvert lundi devant la cour d'Assises de Versailles présidée par M. Périvier. Inutile de dire que Zola tombe encore plus mal, si c'est possible, avec M. Périvier qu'avec M. Delegorgue ; car les antipathies du juge président de Versailles sont tout acquises à M. Zola et à son avocat, M. Labori. Tout le monde a encore présent à la mémoire cet incident de cour où M. Périvier a affiché d'une façon qui serait d'un grotesque achevé chez nous, son mépris pour un avocat de talent coupable d'avoir plaidé brillamment une cause qu'il avait, d'ailleurs, épousée avec sincérité, comme c'était son droit.

Dans une affaire de succession, portée devant la cour d'appel de Paris, présidée par M. Périvier, M. Labori devait comparaître par la défense, une dame française, veuve d'un riche américain. C'était quelques jours après la condamnation de Zola. M. Labori qui avait conscience que sa présence au tribunal serait préjudiciable à sa cliente, confia la cause à un de ses confrères, M. Viraut. Ce dernier demanda alors au tribunal d'ajourner le procès pour lui permettre d'étudier la cause que venait de lui confier M. Labori. Bien que ce soit la coutume d'ajourner un procès dans des circonstances semblables, M. Périvier, président de la cour, s'est bouché les oreilles en entendant prononcé le nom de M. Labori et s'est écrié : « Ah ! c'est la cause de M. Labori que vous avez, n'est-ce pas ? Très bien ; je ne vois pas de raison pour retarder le cours de la justice ; je refuse l'ajournement. Vous ferez comme vous pourrez en vous servant des notes de votre collègue Labori, d'autant plus que ce dernier a montré dernièrement au pays tout entier quel usage il pouvait faire des notes d'autrui. » La cause a été jugée ensuite en moins de quarante minutes, et la décision a été favorable aux héritiers américains contre la dame française.

Le respect de la chose jugée ne nous empêchera pas de suspecter la justice de ce nouveau jugement rendu contre une personne dont on a commencé par paralyser les moyens de défense. Les journaux parisiens qui nous ont transmis cette nouvelle incroyable affirment avec candeur que cet incident reflète le *sentiment public en France qui se manifeste jusque dans les sphères judiciaires*, et qu'il est impossible pour M. Labori de continuer à Paris sa carrière d'avocat.

Les passions de la rue qui s'introduisent en maîtresses au prétoire, et y règlent les décisions du tribunal, c'est joli ! Pas étonnant que le défenseur de Zola soit averti que toutes ses causes sont perdues d'avance devant les tribunaux parisiens. Tant pis pour les malheureux qui auront été condamnés injustement ; s'ils rejettent on leur enseignera comme il faut le respect de la chose jugée !

Pauvre France, as-tu donc besoin d'une nouvelle révolution ?

Quoiqu'il en soit, le gouvernement Méline a fait venir le nouveau procès Zola devant ce M. Périvier dans l'étroit palais de justice de Versailles où il se flatte de pouvoir cette fois acculer son homme ; car il ne s'agit pas de juger Zola mais de le condamner.

Celui-ci ne s'y résigne vraiment pas de bonne grâce. Voici sa protestation dans *l'Aurore* du 26 avril :

« Mon intention formelle était de garder la paix jusqu'au nouveau procès. Cela me paraissait le plus convenable, d'autant plus, que ce que j'ai à dire, je le réserve pour mes juges. Mais dans la guerre au couteau dont je suis l'objet pour ma faute énorme d'avoir simplement voulu la vérité et la justice, une nouvelle iniquité vient d'être commise qui révolte toute ma nature d'un tel cri d'indignation qu'il faut que je le dise à l'oreille de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France et dans le monde entier.

« On se rappellera le long et pénible effort de choix que, au moment du premier procès, le ministre de la guerre a fait dans les sept à huit cents lignes de ma lettre au président de la République. Il choisit quinze lignes pour faire la poursuite contre moi sans courir le risque menaçant d'explications franches et d'une pleine lumière. La preuve, la preuve terrible, et le problème qu'ils avaient à résoudre était de savoir comment on m'empêcherait de prouver mon point en dépit de la loi formelle tout en réservant assez de l'offense pour obtenir une condamnation. Le tour consistait à se réfugier derrière une clause qui ne permettait la preuve que sur les faits mentionnés dans l'acte d'assignation. De là les quinze lignes triées avec tant de soin de façon à limiter mon droit, à m'empêcher de prouver, par exemple, l'illégalité évidente qui a fait de la culpabilité de Dreyfus la plus monstrueuse des iniquités. Et la flagrante hypocrisie de la poursuite, cette procédure obscure et vile, remplissent toutes les âmes justes d'indignation.

Mais maintenant, pour le second procès, la manœuvre est plus honteuse, plus abominable encore. Il paraît que le premier travail d'élimination avait été fait d'une façon trop honnête. On avait accepté trop de mots, trop de lignes de ma lettre. Par inadvertance on avait laissé des portes ouvertes qui permettaient à la pénétrante lumière de la vérité d'entrer.

« Quel désastre si la question des documents secrets avait pu être posée à certains témoins qui en auraient confirmé la communication au conseil de guerre de 1894, à l'insu de l'accusé et de son défenseur ! Nos adversaires doivent frémir à la pensée, maintenant qu'ils ont lu dans le rapport de M. Chamberaud la manière dont nous aurions dû nous y prendre pour user de notre droit — c'est-à-dire nous guider sur les termes de l'acte d'accusation pour prouver l'innocence de Dreyfus aussi bien que la culpabilité d'Esterhazy.

« Quel effroyable danger ! Puisque nous étions poursuivis de nouveau nous allions par conséquent user de ce droit. Et qu'est-ce qu'il fallait faire pour reculer d'un autre pas, échapper à cette lumière possible, nous étrangler plus complètement, afin de nous frapper, en toute sécurité, sans que nous ayons le pouvoir de remuer ? Oh ! rien de plus simple. La méthode choisie est d'une tranquille impudence — c'est-à-dire retenir trois lignes seulement de mes quinze lignes, prendre dans mes six colonnes d'accusation ce tronçon de phrase — « Un conseil de guerre vient d'acquitter par ordre un « Esterhazy. Soufflet suprême à toute vérité, « à toute justice. »

« Oui, ils sont descendus jusqu'à ce tour indigne d'isoler certains mots. Et tout cela pour m'attendre dans une embuscade où ils espèrent pouvoir m'étrangler sans me permettre de pousser un cri. Cette façon d'assigner les gens en cour ressemble singulièrement à un assassinat. on ne commence pas par baillonner un homme pour l'inviter à se défendre.

« JE DÉNONCE A LA FRANCE,
je dénonce au monde civilisé cette nouvelle
(Suite à la 6e page)

JEUX D'ESPRIT

ENIGME

De tout temps, les méchantes âmes
M'ont peint comme odieux aux femmes.
Mais il faut dire, en vérité,
Que jamais, la nuit excepté,
Je ne suis fort aimé des hommes.
Enfin, voilà le merveilleux,
Sache que, — crois-moi si tu veux, —
Dès que tu me sais, tu me nommes.

CHARADE

Utile est mon premier, c'est là que se fabrique
Le pain pour vous nourrir, pour vous loger la brique,
Ou que se cuit la chaux, suivant votre besoin :
Mon dernier est terrible, évitez avec soin
Quiconque en est atteint, vous serez sa victime,
Dans la saison d'hiver, pour nourrir vos troupeaux,
N'épargnez pas mon tout, ils en seront plus beaux.

Solutions des derniers problèmes :

CHARADE : Orage.

ENIGME : Fumée.

Us et coutumes du bon pays de France

XX

(PARIS)

Puisque Paris a le privilège d'attirer l'attention du monde entier, non seulement par ses merveilles scientifiques, artistiques et littéraires, mais encore par son haut degré de civilisation, civilisation que certains imbéciles se plaisent à désigner sous le nom de *fin-de-siècle*, nous allons faire connaître aujourd'hui le rôle fort effacé que « la Parisienne » joue dans le tourbillon cythérien de la belle Lutèce.

D'abord, disons-le de suite, nous n'avons à nous occuper ici que d'une seule catégorie de femmes : celles du peuple. La Parisienne qui appartient à la noblesse ancestrale — et y en a-t-il beaucoup ? — peut se livrer, comme toutes les aristocrates des autres pays, aux pires turpitudes, sans pour cela ternir sa réputation : son excuse est dans ce qu'elle reste oisive, qu'elle met des gants, qu'elle reçoit, et enfin, qu'elle est du monde ! La bourgeoise, ou la riche commerçante, est la plupart du temps *pot-au-feu* ; elle aime trop son bien-être et sa tranquillité pour ne pas demeurer sage. . . Il ne nous reste donc que la petite employée, l'ou-

vière, la soubrette, lesquelles, lorsque gratifiées par dame Nature d'un minois joliment fripon, pourraient jeter leur bonnet par-dessus les mou-lins et devenir « cascadeuses ».

Mon Dieu ! loin de nous la pensée de vouloir prétendre, ici, que l'espèce humaine vaut mieux sous telle latitude que sous telle autre, non ; si nous ne craignons pas d'effaroucher la pudeur de quelques-unes des bonnes âmes qui nous font l'honneur de nous lire, nous pourrions leur citer certain vers d'Alfred de Musset, vers qui résument toute notre pensée sur la femme. Le poète — il s'y connaissait, le matin ! — a porté sur notre jolie compagne un jugement qui nous paraît l'Alpha et l'Oméga de la Vérité. La gracieuse descendante d'Eve est partout la même, c'est-à-dire : bonne partout. Eh oui ! sa vertu dépend toujours du premier départ dans la vie et du milieu dans lequel la destinée la condamne à vivre. Pour ce qui est de la Parisienne, disons qu'elle reste d'une extraordinaire indépendance d'esprit ; frondeuse toujours, elle hait l'esclavage, et les chaînes, même dorées, ne lui disent rien qui vaille. Plus intelligente et moins *gobeuse* que la Provinciale et que l'Etrangère, les rutilants bijoux, les parfis fines, les beaux appartements meublés, les toilettes tapageuses, les somptueux équipages, la vaine royauté de l'alcove, tout cela la laisse généralement froide : Ah ! c'est qu'elle en a vu de ces ex-lionnes, grandes croqueuses de millions devant l'Eternel, qui, le cailloux déplumé, la mâchoire ébréchée, le teint mordé par les fards, le sein pendant, la lèvre blême, conservant comme seul réceptacle de sève un nez pustuleux où poussent des fleurs d'*assomoir*, flétries par vingt années de débauche et cinquante d'existence, venir, dans les cours, implorer la charité des ouvrières. Ah ! oui, elle se les rappelle les conseils de sa mère qui, lui désignant du doigt l'abjecte catin en guenilles, lui disait, l'air grave : « Ma fille, que celle-là soit pour toi un salucalre exemple, *mange pas ton blé en herbe*, car quand ces nocceses sont vieilles, il ne leur reste plus que trois choses : l'hospice, la prison et . . . la Seine ! » Ah ! ma foi, non ! Plutôt marier un brave ouvrier. On s'esquintera, c'est vrai ; on trottera à pied, pendant que les autres . . . mais quand on sera sur son retour . . . il y aura les gosses bien grandis, l'homme malgré ses cheveux blancs aimera encore sa vieille ; et quand cette dernière passera dans la rue avec des allures de cane engraisnée, les voisins diront tout de même : Ça, c'est la Michaud, une bien brave femme, ma chère ; et pas une rien de

rien comme cette comtesse de clinquant d'en face, qui brode des habits à son carlin.

Nombre d'industriels étrangers, la plupart allemands et hollandais, se chargent de fournir, de Paris, la pitance érotique dont la veulerie étrangère raffole. Et combien de ces feuilles pornographiques qui, exposées à Paris, vaudraient à leurs auteurs six mois de pension à Mazas, s'étalent impudemment aux vitrines des libraires de New-York et de Montréal ! Et on ose donner à ces élucubrations malsaines le nom "de littérature parisienne !" Au reste, cela se conçoit : les libraires agissent en cela comme certains tenanciers de maisons louches — ces dernières si nécessaires aux budgets des polices américaines — qui se plaisent à exhiber dans le mystère des lupanars, quelques immondes Vénus, présentées sous l'étiquette de *Parisiennes*, et sorties, la plupart du temps, de modernes ghettos d'Amsterdam ou de Berlin. L'imposture passe toujours ; le temple d'Éros ne désemplit pas de fidèles : le viveur, le gamia, l'homme sérieux, le banquier folichon, le magistrat intègre, tout ce monde se suit, se coudoie, se succède sans se voir. C'est un affolement général. Oh ! Paris ! quel piment ! ! C'est alors que les yeux brillent, que les langues mouillent, que les lèvres bavent, que les poitrines halètent, que les cervelles dansent. Oh ! la Parisienne ! . . .

Ne dites jamais à ces dindons qu'ils sont volés ; ils ne vous croiraient pas. Ah ! Messieurs, vous croyez que la *Parisienne* pousse comme ça sur les boulevards, et qu'avec votre or il n'y a qu'à se baisser pour en glaner. Erreur, crédules pourceaux, erreur ! Après tout, s'il vous plaît tant d'en corrompre une, une vraie, alors, suivez notre conseil : — Grimpez les quatre ou cinq étages de cette maison d'en face ; demandez poliment l'accès de céans au père, à la mère, aux frères, voire même aux sœurs, s'il s'en trouve, comme dit la chanson. Si vous êtes un honnête homme, on vous fera bon accueil ; sinon, déguerpissez vite, car les coups pleuvront drus : le chef de famille parisien est généralement bon enfant, d'une politesse parfaite et sociable à l'excès ; mais s'il s'aperçoit qu'on en veut à la vertu de son enfant, dame ! vous comprenez bien qu'un homme qui est si prompt à faire une barricade pour une idée, en élèvera bien trois pour garder son trésor. Sa fille, devenir la honte de la famille ? ah ! mais non ! . . . Comment, la chère mignonne qui est pure comme un ange ; qui adorera son mari, ses gosses ; qui dorlotera son chat ; qui boudera à son serin ; qui est sentimentale comme une

colombe, alerte comme un écureuil, gaie comme un pinson, fidèle comme l'acier ; et cette tendre fleur, ce joli bluet serait pour la goule *Prostitution* ? Allons donc ! Bonne, alerte, spirituelle, gracieuse, belle souvent, aimable toujours, gaie, propre, économe, aimante et sage, voilà la Parisienne ! L'autre, celle qui fait le grand écart, la danse du ventre ; celle qui met sa carcasse aux enchères sous le feu des lustres, celle qui, comme la hulotte, cherche l'ombre des trous ; celle qui passe sa jeunesse à fuir la lumière des clairs matins ; celle qui cuve l'ivresse seize heures sur vingt-quatre et qui, d'oiselle diurne devient vampire nocturne ; celle enfin qui vole son nom ; eh bien, celle-là est un être hybride qui ne tient plus d'aucun sexe et qui n'est d'aucun pays, ça peut sentir la choucroute, le macarini, la couscouisse, le pudding, l'olla-podrida, mais fleurir la *Parisienne*, jamais ! ! . . .

Mais assez causé pour aujourd'hui. Vendredi prochain, nous visiterons Paris monumental et artistique.

ALPHONSE-LOUIS LALLY

Reproduction interdite. —

Guérison d'une sœur de charité par le **VIN MORIN** Creso Phates

Dr Ed. Morin & Cie., Québec,
Messieurs,

C'est avec plaisir que je témoigne en faveur du *Vin Morin Creso-Phates* qui m'a donné entière satisfaction dans l'usage que j'en ai fait.

Je souffrais depuis longtemps d'une bronchite qui me conduisait à la consommation. Je toussais beaucoup et surtout la nuit, je n'avais plus d'appétit et je me sentais déprimer de jour en jour. À peine avais-je pris deux bouteilles de ce vin à la *Cresole du Dr Ed. Morin* que la toux cessa, l'appétit me revint et je sentais mes forces revenir. C'est un remède que'on peut recommander avec avantages aux personnes dont les poumons sont faibles et qui ont tendance à la consommation.

Une Sœur de Charité,
Sœur Ste-C.

Louanges de tous

De la mère, reconnaissance, mon enfant a été guéri : du médecin, je l'emploie de préférence à tout autre dans ma pratique, et du patient, c'est le meilleur sirop qui existe, etc., etc. Voilà ce qu'on dit du **Menthol Cough Syrup**.

La découverte d'un précieux remède tel que le **Baume Rhumal** est plus précieuse que celle de tous les placers du Klondyke.

(Suite de la 3e page)

ignominie. Je dénonce l'aveu, la défaite qui se trahit cyniquement dans le choix des trois lignes de la nouvelle assignation extraites des quinze lignes de la première. Pourquoi ne pas avoir répété ces quinze lignes, puisque l'accusation restait la même? Pourquoi n'en a-t-on retenu que trois, si ce n'est par crainte que les autres ne me permettent d'établir mon honnêteté et ma bonne foi. J'ajoute que cette conduite, plus tard, lorsque l'histoire les enregistrera, soulèvera l'exécration du monde entier.

« Aussi, en ce moment sont-ils très rassurés. Ils rient et se frottent les mains. Mille remerciements à M. Chambaraud qui les a avertis.

« Les accusés et leurs défenseurs sont bailonnés et garrottés. Il n'est plus possible de parler de Dreyfus, de son innocence, de l'effrayante illégalité dont il est la victime. La cour de cassation peut attendre. La révision du procès n'est pas pour demain. Ils exultent. Moi, à leur place, je ne serais pas aussi rassuré. Trois lignes, c'est encore beaucoup. Je dirai même que c'est déjà trop. Qui sait si dans trois lignes une fenêtre brusquement ne s'ouvrira pas pour laisser pénétrer la lumière ivre du soleil! « Un Esterhazy » me paraît menaçant. Et alors qu'y a-t-il à faire? Vous dites que c'est un « soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. » Cela ne renferme-t-il pas l'affaire Dreyfus aussi bien que l'affaire Esterhazy? Décidément, s'il y a un troisième procès, ce qui est très possible, il sera nécessaire de prendre une seule ligne, et, en vérité, un seul mot serait encore un choix plus prudent. »

À Paris on a estimé que le procès durera deux ou trois jours à peine. M. Périvier étant décidé à ne poser aux témoins cités par les prévenus que des questions visant nettement et uniquement les termes de l'assignation, et notamment la « matérialité » de l'ordre qui aurait été donné aux juges du conseil de guerre qui acquitta la commandant Esterhazy.

Décidément, en France, même sous la Troisième, le despotisme est toujours possible. Ce peuple là passe son temps à lutter pour la li-

berté, et le jour où il la tient est la veille de celui où on la lui vole.

L'ABBÉ A. -- G. RAISON

L'*Avenir du Nord* a voulu nous subtiliser l'abbé G. Raison, l'abbé G. Raison s'est à l'instant volatisé; mais le brouillard n'est pas resté longtemps suspendu dans les airs; il est retombé dans les colonnes du *Nord* où vous le trouverez blotti sous la lettre A. Le cher homme a cru qu'il nous jouait là un tour bien malin, et que le diable aurait véritablement besoin de s'en mêler pour qu'on le découvre sous une initiale aussi insignifiante que la première lettre de l'alphabet. Que le diable y ait ou non mis du sien, la nouvelle cachette est éventée, et celui qui a découvert la personnalité de notre deuxième vicaire sous le pseudonyme de G. Gaison affirme que l'article du *Nord* sur les « Erreurs socialistes » signé de l'initiale A abrite le même personnage.

Donc, il n'y a rien de changé: l'abbé G. Raison devient tout simplement l'abbé A, et *Le Moyne* ainsi que *Nature* peuvent continuer comme si de rien n'était.

M. l'abbé Landry se voyant manifestement incapable de soutenir sa partie, et peu désireux de rendre justice à ses adversaires, change sa signature pour se soustraire à des explications embarrassantes. En vérité ce serait là un procédé déshonorant pour un écrivain laïc ordinaire. Employé par un prêtre dans une discussion comme celle qu'il a provoquée de la façon que l'on sait, le procédé est encore plus méprisable.

Nous désirons pourtant avertir l'abbé A que nous le tenons solidaire des écrits de l'abbé G. Raison.

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation. Ses placements sont sur des propriétés de ville rapportant des bénéfices.

Seul agent pour le district: M. JOS CORBÉIL, Saint-Jérôme.

Soins aux malades

Thé de bœuf

Le cou du bœuf est la meilleure partie pour faire du thé de bœuf. Coupez une livre de viande maigre en morceaux d'un pouce carrés et ôtez tout le gras. Versez dessus une chopine d'eau froide et ajoutez un peu de sel. Mettez le tout dans un poëlon sur le derrière du poële pour le faire chauffer tranquillement. Quand il est prêt à bouillir, mettez un rond de poële dessous et laissez-le une heure chaud, mais sans bouillir. Otez le liquide en retenant la viande avec une cuillère, et ne le coulez pas.

Extrait de bœuf

Coupez une livre de bœuf succulent en petits morceaux. Couvrez-le d'une chopine d'eau froide, ajoutez cinq gouttes d'acide muriatique et une pincée de sel. Laissez-le reposer une heure et demie, décantez le liquide et donnez froid ou chaud. En le chauffant ne le laissez pas bouillir.

Sus au Sénat

Préface de l'Auteur

Notre Sénat est une chambre sans responsabilité publique et ne peut raisonnablement prétendre à la gouverne du pays. Or, à sa séance du 30 mars dernier, il a jugé à propos de substituer son arbitraire au mandat exprès confié par la nation au cabinet Laurier et à la Chambre des Communes.

Cela remet en question l'article de notre constitution qui décrète que les sénateurs sont nommés à vie par la Couronne; ce conflit de pouvoirs prémédité menace notre démocratie, met en danger nos libertés politiques et appelle à la lutte tous ceux qui apprécient le prix de nos institutions responsables, tous ceux qui se sont nourris à la philosophie de notre propre histoire et qui ont vécu, par la pensée, les vail-

lantes luttes parlementaires de Papineau, de Lafontaine et Baldwin, de Dorion.

L'Etat doit être chez nous comme chez les anciens grecs une réalité toujours présente, et tous les vrais citoyens ont le devoir de s'intéresser constamment à la chose nationale. La responsabilité individuelle et la responsabilité publique sont sœurs, et dans les moments de crise aussi bien que dans les pays où l'on ne pratique point la servitude, elles doivent se donner la main pour affirmer ou faire triompher les principes.

Les députés et ceux qui les élisent doivent donc, conformément à cette théorie, sonner la charge contre les empiètements d'un corps oligarchique, et ils doivent faire appel à toutes les bonnes volontés pour faire consacrer par un nouveau décret la souveraineté populaire.

Je viens dès maintenant me ranger sous les drapeaux et j'épaule pour tirer ce pamphlet à la tête des rétrogrades et des irresponsables de notre sénat: j'y ai coordonné, développé et complété une série d'articles que j'ai publiés dans la *Patrie* à leur sujet.

GODFROY LANGLOIS

En vente chez R. Mailhot & Cie, à Saint-Jérôme. Prix, 25 cts.

Le Samedi

(21 mai, 1898.)

Frontispice: Jeune Espagnol.—Bouquet de pensées.—Emaux et Camées. Pitié pour les animaux, A. Sylvestre.—Instantanés. En forêt, Silvio.—Bain matinal (poésie), J. Schuller.—Il avait gagné le gros lot, X.—Chronique universelle illustrée (5 illust.)—Causerie, sur l'homme, Joe.—Petites joies, grands bonheurs, J. Maurice.—Le dernier duel de Floquin, X.—Modes parisiennes (3 grav.)—*Supplément*. Fanchon la vieilleuse (roman illust.) Bonne nuit (parole et musique.)—37 gravures, etc. 5c. le No.

—M. Alfred Yon, tailleur, demande des couturières et un jeune homme assez au courant du métier.

Tante Berthe

6

PAR

G. de Peyrebrune

(Suite)

— C'est leur tort. Ce n'est pas toujours parce qu'elles sont belles, qu'on les aime.

— Et pourquoi les aime-t-on, à votre avis ?

— Ah ! voilà... c'est parce qu'elles plaisent.

— Évidemment ; mais pourquoi plaisent-elles ?

— Pour autant de raisons qu'il y a de goûts, de tendances, d'inclinations, d'aptitudes diverses dans chacun des individus qui composent la masse affective de l'humanité.

— Je ne comprends pas.

— Vous allez comprendre, ma tante. Avez-vous un colombier ?

— Oui, répondit Mme Desgranges, qui rougit un peu en dépit de son blanc, et sans trop savoir pourquoi.

— Eh bien ! n'avez-vous pas remarqué qu'un ramier s'obstine à rechercher les faveurs d'une colombe, qui ne vous semble à vous nullement jolie, et criblé de coups de bec une autre bien plus belle, à votre avis, qu'on essaie de lui donner pour compagne.

— Oui, j'ai vu cela.

— Eh bien ! ma tante, l'homme, sous ce rapport, ressemble beaucoup au ramier : on lui plaît pour des raisons qui lui sont non seulement particulières, mais qui ne peuvent être comprises que de lui seul. L'amour est pour lui un besoin...

— Ah ! fi !... mon neveu, fi !...

— Attendez donc, ma tante... un besoin, dis-je, de toutes les parties de son être : besoin du cœur, de l'esprit et des sens... Et lorsqu'il rencontre l'objet qui répond à son désir multiplié, cet objet lui plaît, l'attire, il l'aime et cherche à se l'attacher ; voilà l'amour.

« Mais cet amour parfait, auquel on rêve sans cesse et qu'on ne rencontre presque jamais, c'est celui qui répond à toutes les aspirations, à tous les besoins de l'être tout entier... c'est celui dans lequel toutes les facultés s'alimen-

tent : bonheur intense résultant d'une satisfaction complète et absolue.

« D'ailleurs à chacun sa soif.

— Et... à quelle source vous proposez-vous de vous désaltérer?... ne put s'empêcher de dire Mme Desgranges, qui avait cependant éprouvé un peu d'inquiétude pendant la durée de cet exposé.

— A toutes... répondit le jeune homme avec ce sourire enivré de la jeunesse qui rêve, à toutes... successivement, si je ne les trouve réunies dans une seule. Oh ! la délicieuse coupe !... fit-il en renversant sa tête, et comme la lèvre est avide de sentir sa fraîcheur parfumée !...

Mme Desgranges posa son tricot et regarda fixement son neveu.

— Est-ce que ce sont là vos projets d'avenir ! fit-elle d'une petite voix claire et légèrement irritée.

Le jeune homme tressaillit, et, se rapprochant doucement, avec un geste câlin, du fauteuil de sa tante, il se laissa glisser à ses pieds et posa son front sur ses genoux en balbutiant :

Oh ! pardonnez-moi, ma tante, j'ai divagué, n'est-ce pas ?... Ne me grondez pas, je ne le ferai plus...

— Mais relevez-vous donc !... s'écria avec vivacité la petite veuve, que cet incident mettait hors d'elle. Elle n'osait soulever cette jeune tête ébouriffée qu'elle sentait brûlante et frémissante sur ses genoux, et, les bras écartés pour n'y point toucher, elle la regardait avec un trouble, une inquiétude dont ce neveu, si expansif, ne se doutait certainement pas.

Ce que voyant, elle se décida à plonger le bout de son doigt dans cette chevelure en broussailles, en répétant :

— Relevez-vous, mon neveu, je vous en prie.

— Je ne me relevais jamais avant que ma mère ne m'eût pardonné, dit-il d'une voix doucement émue, pardonnez-moi comme ma mère.

— Je le veux bien, répondit Mme Desgranges, que cette comparaison mit en gaieté.

Fort de ce sentiment, le jeune homme se leva, prit sa tante par le cou et l'embrassa fort tranquillement, là où il trouva de la place ; c'était, — si je ne me trompe, — un peu près du menton.

— Eh bien ! que faites-vous donc ?... s'écria la petite veuve épouvantée ; et du coup, ses lunettes sautant en l'air, son regard tout enflammé — de colère, apparemment — se croisa avec celui du jeune homme, qui fut ébloui par cet éclair.

— En vérité, monsieur, vous êtes fort extra-

ordinaire, se mit à dire Mme Desgranges en se rajustant; ramassez mes lunettes, s'il vous plaît; j'ai la vue très fatiguée et la lumière me fait mal.

Elle avait mis une de ses mains devant ses yeux en détournant un peu la tête et tendait l'autre au hasard pour recevoir les lunettes que le jeune homme s'empressait de chercher. Mais le hasard voulut que sa main tendue rencontra non pas les lunettes, mais le visage même de son neveu, qui se relevait en ce moment, ayant trouvé l'objet demandé. Agacée à la fin de toucher cet impertinent visage, elle fit un petit geste un peu... vif, et paf... un soufflet très net vint s'appliquer sur la joue du pauvre garçon qui demeura tout ébahi. Après quoi, le naturel revenant au galop, notre belle veuve se renversa dans un fauteuil, en riant aux éclats de ce superbe exploit.

À ce bruit, qui n'était pas dans le programme, Catherine, inquiète, accourut.

— Madame a sonné? dit-elle?

— Oui, fit Mme Desgranges subitement rappelée à la gravité de la situation, il est tard et mon neveu est fatigué; conduisez-le à son appartement. Bonsoir, Daniel.

— Bonsoir, ma tante, répondit tout bas le jeune homme.

Puis il quitta le salon d'un air tout déconfit, mais encore plus surpris que fâché de cette aventure.

— Il faut avouer que ma tante est une bien singulière personne, pensait-il en se couchant. Elle paraît très bonne et elle se fâche si on l'embrasse, car je vois bien que ce mouvement d'impatience dont elle a caressé ma joue n'a pas d'autre cause. Bah! une manie de vieille femme; je l'habituerai. C'est toute ma famille, maintenant! Pauvre père!...

" C'est égal, murmurait-il en s'endormant, elle est bien étrange, ma tante, mais je crois que je l'aimerai tout de même... "

* *

" Cela durera fort peu de temps, avait dit Mme Desgranges à Catherine, lorsqu'elle s'était présentée à elle revêtue de son déguisement; et l'on ne sait pourtant comment les choses s'arrangèrent, mais madame Desgranges n'avait pas encore suffisamment étudié son neveu un mois après la première journée de leur entrevue. C'est si sérieux que de diriger un jeune homme de vingt ans... cela demande bien quelque réflexion. Et Mme Desgranges réfléchissait... Oh! mais elle réfléchissait comme il ne lui était jamais arrivé de le faire! Et puis

l'incognito — qu'elle aurait bien voulu ne pas avoir pris, mais qu'il lui fallait garder maintenant — l'obligeait à beaucoup de ménagements; elle se déroba au grand jour, ne recevait guère son neveu que le soir, sous la protection d'une lampe voilée; lorsqu'elle l'accompagnait au jardin, c'était la tête enfouie sous un immense chapeau qui l'enveloppait elle et ses coiffes. On observe mal dans ces conditions-là.

Aussi, malgré les " Eh bien madame? " de Catherine, qui devenaient chaque jour plus pressants et plus inquiets, la belle veuve ne semblait pas se décider à mettre à exécution les projets qu'elle avait formés.

Pour Daniel, le changement qui s'était opéré dans son existence, cette vie calme, presque solitaire enfermée dans une sorte d'oasis, ayant pour bornes et pour horizon le cercle des grands bois aux cimes onduleuses, succédant au mouvement perpétuel de la vie parisienne, avait engourdi sa douleur et ramené en lui une quiétude, un apaisement, une sérénité dont il jouissait comme un enfant, c'est-à-dire avec épanouissement.

Un matin, il descendit de sa chambre avant que sa tante eût quitté la sienne, chose qui ne lui était pas encore arrivée: non que Mme Desgranges se levât de bonne heure, mais monsieur, étant très paresseux, dormait la grasse matinée. Il se jeta à travers les allées du jardin, fit une course dans le bois, revint, tourna aspirant voluptueusement l'air frais, ramassant ces violettes et les éparpillant rêveur, inquiet, heureux... Il s'arrêta en passant devant la maison, leva le nez vers la fenêtre de sa tante, et s'arrêta longuement à regarder les volets clos. Puis il se mit à la recherche de quelqu'un pour dire quelque chose, n'importe quoi...; il avait besoin de se prouver à lui-même qu'il pensait, qu'il vivait.

Il arriva dans la cour, et aperçut Giraud occupé à étriller un joli petit cheval bai-brun aux jambes fines, à la longue crinière élégamment tressée, à la croupe large. Il piaffait et hennissait en frissonnant sous la brosse irritante et peut-être maladroite du palefrenier-horticulteur.

— Une jolie bête, fit Daniel en la flattant de la main.

— C'est le cheval de madame, répondit Giraud.

(A suivre)

— Pour éviter les maladies de poitrine c'est de prendre quelques doses de **Baume Rhumal** au premier symptôme de la maladie.

Hypocrisie ou lâcheté

M. Tardivel est un drôle de pistolet. A le lire depuis quelque temps, on jurerait qu'il a enfin trouvé son chemin de Damas dans l'encyclique *Affari vos*, quand, en réalité, cette lettre du pape n'a été pour lui que le prétexte de *bluffer* les curés et d'en imposer à son public.

Toutes les grosses vérités, toutes les lapalissades qu'il nous débîne à chaque numéro sur les abus de pouvoir et les extravagances commis par quelques-uns de nos évêques et trop de nos prêtres, la *Vérité* les a senties et connues bien avant aujourd'hui. Pourquoi n'a-t-elle pas fait entendre dans le temps les protestations et les blâmes qu'elle nous carillonne aujourd'hui ? Pourquoi parle-t-elle maintenant qu'elle se croit à l'abri derrière l'encyclique *Affari vos*, et pourquoi se taisait-elle alors quand il eut été plus juste, plus nécessaire, plus viril de parler ? Elle s'est abstenue par lâcheté, et elle a approuvé par hypocrisie ; c'est pourquoi ce qu'elle fait aujourd'hui d'est que fanfaronade et pédanterie, pas autre chose.

Faisant allusion au *Soleil* dont la lecture a été défendue à Chicoutimi sous peine de péché mortel, tandis qu'à quelques lieues plus loin le même journal pouvait être lu librement, M. Tardivel affirme qu'il n'y a pas de subtilités sur l'indépendance des diocèses les uns à l'égard des autres qui puissent expliquer ces choses-là, et qu'il faut une règle qui s'applique aussi bien à Témiscamingue qu'à Gaspé, à Chicoutimi comme à Sherbrooke, au moins. Pourquoi la *Vérité* a-t-elle attendu si tard pour nous apprendre cela ? C'était le temps de le dire, lorsque le *Soleil* et quelques autres journaux ont été injustement frappés. M. Tardivel avait compris l'injustice de l'acte de Mgr Labrecque, pourquoi a-t-il gardé le silence et réservé les éclats de son indignation pour le jour où elle devient ridicule et inutile ? M. Tardivel s'est

tu par lâcheté ; il a fait mine d'approuver Mgr Labrecque par hypocrisie. Mais M. Tardivel ajoutait : « Peut-être devrions-nous dire plutôt à toute la Confédération quand il s'agit de questions qui intéressent l'Eglise du Canada tout entière ».

La question des écoles était de celles-là, surtout en 1896. Pourquoi M. Tardivel n'a-t-il pas alors protesté contre l'attitude du groupe d'évêques qui, s'isolant de leurs collègues de la Confédération, imposèrent aux consciences des catholiques de la province de Québec une ligne de conduite déterminée et exclusive ? C'était le temps alors de réclamer la règle applicable à toute la Confédération. Pourquoi M. Tardivel s'est-il encore tu en cette occasion solennelle ? Par lâcheté. Et il a approuvé les évêques autoritaires par hypocrisie. Sans cela il ne tiendrait pas le langage qu'il tient aujourd'hui.

La dernière surprise que nous fait M. Tardivel c'est lorsque, dans le dernier numéro de la *Vérité*, il s'attaque à Mgr Fabre « aujourd'hui, dit-il, qu'il appartient à l'Histoire (lire : maintenant qu'il n'y a plus de danger) », à cause de son mandement du 15 décembre 1885 qui fut, déclare solennellement M. Tardivel, un coup de poignard pour ses amis de Trois-Rivières et pour lui. L'archevêque y dénonçait le mouvement patriotique de 1885, en le qualifiant de dévergondage révolutionnaire.

« Ce mouvement, continue la *Vérité*, fut le point de départ d'une nouvelle division dans l'épiscopat. Jusque-là les évêques avaient gardé le silence, officiellement, sur les événements de 1885 ; bien que quelques-uns ne se fissent pas scrupule de manifester, ouvertement leurs sympathies pour le mouvement national.

« Mgr Fabre prit sur lui de condamner, tout seul, ce mouvement qui se développait dans le pays entier et qui ne regardait pas seulement son diocèse.

« D'autres évêques, comme l'archevêque de Québec, ne voulurent jamais le condamner. De telle sorte que le mouvement était flétri comme révolutionnaire dans certaines parties du pays tandis qu'il ne l'était pas du tout en d'autres endroits.»

Voilà donc M. Tardivel jugeant, critiquant et blâmant un acte épiscopal, lui qui naguère

encore, à propos de Mgr Cleary, réprimandait en ces termes le rédacteur du *Temps* :

« Comme si l'évêque n'était pas juge de la mesure qu'il doit mettre dans ses *actes épiscopaux*, sujet à être repris par l'Evêque des évêques s'il manque de mesure !

« Cette outrecuidance d'un simple *journaliste laïque*, qui n'a aucune qualité, *naturelle ou acquise*, pour se prononcer sur semblable matière, faisant la leçon à un archevêque dans l'exercice de son *saint ministère*, c'est un spectacle absolument fin de siècle. Sans le scandale que cela cause et le mal que cela fait à nos populations, ce serait drôle à force d'être impudent. »

Ce qui est drôle à force d'être impudent c'est la déinvolture d'un homme avec laquelle il souffre le chaud et le froid dans sa gazette, affirmant hier qu'on peut différer d'opinions et discuter avec son évêque même dans les questions dogmatiques, refusant le lendemain de reconnaître une liberté moindre à ses confrères, et critiquant aujourd'hui un acte épiscopal qu'il appelle un coup de poignard, et réclamant impérieusement des évêques une règle uniforme pour toute la Confédération.

Et cet homme là est sincère ? A d'autres !

M. Tardivel a fait tant de distinctions dans sa vie de journaliste, comme dit le *Trifluvien*, qu'il en a maintenant pour tous les cas. Par exemple, il faut lui rendre cette justice qu'il a toujours su les appliquer adroitement. Quand il a fait le matamore c'est que le danger était loin ou passé. Mais si Tardivel est si sincère, pourquoi a-t-il laissé se consommer sans protestation la mise à l'index de la brochure de M. David sur l'œuvre du clergé canadien, sous prétexte que l'attitude de ce dernier dans certains événements y était mal représentée et plus mal appréciée ? Il s'en manque que M. David ait parlé avec la raideur de la *Vérité* du mandement de Mgr Fabre que celle-ci a qualifié de coup de poignard. Voici ce qu'a écrit M. David sur cet événement :

« Pendant que la population en larmes s'assemblait pour demander la grâce ou au moins la commutation de la sentence de ce pauvre Riou, Mgr Fabre lançait une lettre où il disait qu'un vent de révolte soufflait au sein de notre

peuple. Hélas ! il aurait bien pu laisser souffler ce vent de révolte, laisser brûler ce feu de paille, comme l'appelaient nos ennemis en riant. C'était la première fois depuis longtemps que les Canadiens-Français prouvaient au monde que les sentiments d'énergie et de noble fierté de leurs ancêtres n'étaient pas éteints dans leurs cœurs. Un jour viendra où on s'apercevra que lorsque l'énergie manque pour défendre l'honneur de la patrie, elle manque aussi pour défendre la religion. (*Le clergé canadien, sa mission, son œuvre*, p. 60).

La brochure de M. David a été mise à l'Index et M. Tardivel qui a félicité la Congrégation romaine à l'époque de l'interdiction écrit aujourd'hui à propos du même mandement des choses cent fois plus répréhensibles qu'il n'a certainement pas dites en 1885.

Lâcheté et hypocrisie toujours.

Le curé qui a écrit à la *Vérité* à propos de l'anulation des censures portées par Mgr Labrecque contre le *Soleil*, qu'avec de l'argent on peut faire bien des choses regrettables à Rome, aujourd'hui comme au moyen-âge, aurait bien dû nous apprendre cela plus tôt.

Au moins les Canayens se seraient tenus sur leurs gardes.

Le Vert

Lorsque le souffle du zéphir printanier a réveillé la nature endormie par l'hiver, et fait naître les premières feuilles, on salue avec joie ce prélude de la végétation, cette promesse de beaux jours et de récoltes abondantes ; voilà pourquoi le vert est le symbole de l'espérance.

Les consommateurs n'ont qu'à mettre leur espérance dans le Vin Morin à la Créosote appelé Vin Morin à Crésophates pour se guérir. Des milliers de témoignages attestent les vertus thérapeutiques de ce remède dans toutes les maladies de la gorge et des poumons,

Broma

Puissant tonique qui donne force, vigueur et santé

Qui guérit la dépression nerveuse, faiblesse, tuberculose, consommation, dyspepsie, troubles de l'estomac du foie et des reins.

En vente partout.

UN REMÈDE À BON MARCHÉ

— 0 —
 Est celui qui produit une gué-
 rison rapide et radicale

M. John Hitch, de Ridgetown, raconte comment il a découvert le remède qui l'a guéri, après avoir dépensé inutilement des sommes considérables.

Du *Standard*, Ridgetown :

Ceux qui lisent de semaine en semaine la relation des cures merveilleuses opérées par les Pilules Roses du Dr Williams, ne se doutent pas qu'on trouve autour d'eux des personnes qui ont été délivrées de leurs longues et terribles souffrances par ces étonnantes petites pilules.

M. John Hitch, un citoyen avantageusement connu dans tout le comté, a profité de toutes les occasions pour louer ce remède et le recommander à ses amis. Un représentant du *Standard*, désireux de connaître les détails de sa maladie et de sa guérison, se rendit chez lui dernièrement, et M. Hitch se fit un plaisir de lui accorder une entrevue. Il lui raconta son histoire dans les termes suivants : " Dans l'hiver de 1891, j'eus une violente attaque de grippe, et je dus garder la maison quelque temps. Elle fut suivie de fortes douleurs et d'enflures aux membres inférieurs. Je m'adressai à un médecin qui me dit que c'était un rhumatisme aigu. Il me soigna pendant deux mois, je ne pouvais pas me tenir debout, une fois parti il m'arrivait de faire quelques pas sans appui. Les pieds surtout me faisaient défaut, et cela dura ainsi tout l'été. J'essayai presque tous les moyens suggérés par les amis, espérant obtenir du soulagement, mais aucun remède externe ni interne ne réussit à améliorer mon état. Comme je souffrais beaucoup, je n'étais que trop porté à essayer tout ce qu'on me proposait. Je dépensai des sommes considérables en remèdes de médecin, mais sans résultat aucun. La dernière semaine que j'étais sous les

soins d'un médecin me coûta cinq dollars, et après avoir lu dans les journaux le récit des résultats obtenus avec les Pilules Roses du Dr Williams je me dis que l'expérience en valait la peine ; aussi j'en achetai une boîte chez le pharmacien de la localité et je commençai à prendre les pilules en renonçant aux remèdes des médecins. Ceci se passa en juin ou juillet 1892. Après la première boîte il y avait un léger changement, et après avoir vidé sept boîtes des pilules, je constatai une grande amélioration.

J'en continuai l'usage, et treize boîtes en tout ont suffi pour me rendre une santé aussi bonne que celle que j'ai jamais eue. Plusieurs de mes pratiques exprimèrent leur surprise de me voir si bien portant, (sachant par quelles épreuves j'avais passé) et je ne manquais jamais de leur dire que je devais ce bienfait aux Pilules Roses du Dr Williams. C'est le remède le moins cher que j'aie jamais acheté, " dit M. Hitch, " et si j'avais tout l'argent que j'ai dépensé auparavant, j'en aurais assez pour vivre un hiver à ne rien faire. " Mme Hitch qui était présente à l'entrevue, corrobora ce récit en tous points, et m'apprit qu'un autre membre de la famille avait employé avec succès les pilules dans un cas de névrose grave. Lors de l'entrevue avec le reporter, M. Hitch paraissait jouir d'une excellente santé. Il a 56 ans et est accoutumé à un dur travail. Il est natif de Cambridgeshire, Angleterre, et demeure au Canada depuis 27 ans. Avant son séjour à Ridgetown, il était à la tête d'une briqueterie à Longwood's Road, comté de Middlesex. Il a fait de bonnes affaires à Ridgetown où il est établi depuis dix ans.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en s'attaquant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et enrichissent le sang et fortifient les nerfs, chassant aussi la maladie de l'organisme. Refusez les contrefaçons ; exigez que chaque boîte que vous achetez soit contenue dans une enveloppe portant au long la marque " Dr Williams' Pink Pills for Pale People. " Si votre fournisseur ne les a pas, nous vous les enverrons franc de port au prix

de 50c. la boîte ou six bouteilles pour \$2.50.
S'adresser à " Dr Williams' Medicine Co.,
Brockville, Ont.

Mme V. Darveau de Montreal

Un cas des plus graves d'anémie guérie par les vertus curatives du **Broma**

Madame V. Darveau, de Montréal, nous raconte ainsi son histoire: J'ai souffert longtemps d'anémie, de chlorose et de perte d'appétit, j'étais devenue sans vie, d'une pâleur qui frappait tous ceux qui me voyaient. Je ne prenais que bien peu de nourriture et toujours à contre cœur. Ma digestion se faisait péniblement. A certains jours ma faiblesse était extrême ayant peine à me tenir debout. Je n'avais plus de sang, mes nerfs étaient malades. J'avais consulté, comme vous le pensez bien, plusieurs médecins et tous s'étaient accordés sur un point, que mon sang avait grand besoin d'être enrichi et mes nerfs fortifiés. On m'avait fait prendre plusieurs toniques, suivre certains régimes. On m'avait recommandé de ne rien négliger qui peut améliorer ma condition, ajoutant que mon état de faiblesse était grave, qu'il fallait éviter à tout prix les complications. Je fis tout ce qui m'avait été recommandé. Aucun mieux sensible cependant ne se produisit. Je souffrais toujours, étant dans un état complet de faiblesse extraordinaire. Une amie me conseilla un jour d'essayer le *Broma*. Cette préparation tant vantée, me dit-elle, est très certainement le plus puissant tonique qu'il y ait comme reconstituant du sang et des nerfs.

Je laissai faire encore quelques jours et finalement j'en fis venir une bouteille et en pris de suite. Je fus agréablement surprise en constatant que ce remède opérait mieux que les autres, j'éprouvais déjà un changement notable. Ma confiance se ramma et je continuai à prendre du *Broma* avec la certitude que je serais guérie.

Mon appétit devenait meilleur, mes nerfs se fortifiaient, un sang nouveau, plein de force et de vigueur coulait dans mes veines; j'étais guérie!

Je repris mes travaux ordinaires sans éprouver aucune fatigue. Depuis cette époque j'ai toujours été bien portante, jouissant d'une excellente santé. Je veux toujours recommander le *Broma* à toutes mes amies souffrant de maladies du sang ou des nerfs.

—A VENDRE.—*Bois debout* (bois franc) sur une étendue de terrain de 54 arpents, à trois milles de Saint-Jérôme.

Conditions: argent comptant. S'adresser chez M. Messero & Cie ou au bureau de l'AVENIR DU NORD, Saint-Jérôme.

Livres, Journaux, Revues

Il sera rendu compte dans ce journal de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

SAINT NICOLAS — Sommaire du numéro 23: Jean Tapin, cap. Danrit; L'enfant prodigue, L. Morin; Georges Simplet, E. Dupuis; La voix mystérieuse; François Ier, Berthe Vadier; Boîte aux lettres; Tirelire aux devinettes. — Illustrations par Paul de Sémant, Louis Morin, Birch, etc.

LA NOUVELLE REVUE—Sommaire de la livraison du 1er mai: A. de Pouvoirville, la politique nationale de la France lointaine; D. Maria Telles da Gama, Vasco da Gama; Armand Dayot, Horace Vernet; Saint-Genis, L'armée de Condé; Camille Maucclair, le Soleil des Morts; A. de Koni, Frédéric Haas; Francis Vielé-Griffin, Le plus saint autel; Mme Juliette Adam, Lettres sur la Politique extérieure; 143 pages courtes; La Quinzaine.

Dans les Hopitaux

Le MENTHOL COUGH SYRUP est employé de préférence à tout autre remède dans les principaux hôpitaux du Canada et des Etats-Unis.

PIERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit

District de Terrebonne, } FRANCOIS-XA-
Sainte-Scholastique, à savoir: } VIER PERRIER,
No 989. } Demandeur; vs. JU-
LES LAPOINTE, Défendeur, savoir:

Un emplacement situé sur la rue Saint-Jean-Baptiste, au village de la paroisse de Saint-Benoît, district de Terrebonne, faisant partie du lot de terre désigné sous le numéro trois cent cinq (305), aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Benoît, prenant dans la ligne sud du dit lot, contenant quarante-quatre pieds de front sur cent soixante pieds de profondeur, plus ou moins, mesure française; borné en front par la rue Saint-Jean-Baptiste, en profondeur par le terrain de la fabrique (No 311), au nord par le reste du dit lot (305) et du côté sud par le lot (No 304)—avec bâtisses y érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église catholique du village de Saint-Benoît, dit district, le PREMIER jour de JUNE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

LAPOINTE & PRÉVOST,

Bureau du Shérif,

Shérif.

Sainte-Scholastique, 26 avril 1893.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné, _____
demeurant à _____ rue _____
comté _____ province _____
déclare souscrire à un abonnement de _____

A

L'EGALITE

Ci-joint \$ _____ en mandat, argent ou timbres-poste
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré :

Date _____

Signature : _____

COUPON-PRIME

✠ L'Égalité ✠

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

MONTRES

des meilleures Fabriques

à des prix défiant toute compétition

☞ M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ☞

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE.....\$6,000,000
FONDS de RESERVE.....\$3,000,000

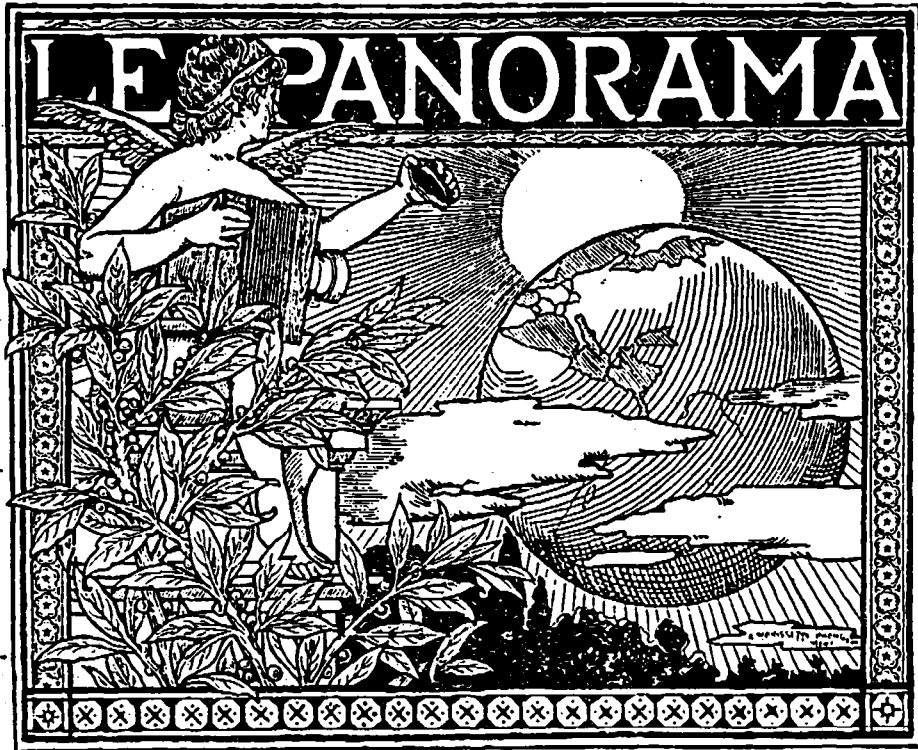
G. HAGUE, Gérant-général.
THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.
E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.
Change Anglais et Américain acheté et vendu.
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
cultivateurs.
Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.
Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde]

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme



PRIMES

PREMIERE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la menuc monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,